

## La tarification solidaire différenciée, outil pour une alimentation solidaire non stigmatisante

Dans une volonté de raccourcissement des chaînes d'approvisionnement de l'aide alimentaire, de montée en gamme des produits proposés mais aussi d'une formule moins stigmatisante, une tarification sociale permet d'adapter les prix des aliments aux revenus des consommateurs. Différentes formes de solidarité financière – celle portée par d'autres consommateurs plus fortunés, ou plus largement celle canalisée par des associations privées ou par des instances publiques – se substituent aux déficits de paiement des consommateurs en situation de précarité économique.

Au sein de cette famille d'initiatives pratiquant un mécanisme de tarification sociale, nous avons choisi de mettre en valeur celles qui reposent sur une solidarité entre clients bénéficiaires et clients solidaires, qui pratiquent une « tarification solidaire différenciée ».

Nous nous appuyons sur 6 initiatives françaises repérées et analysées par RESOLIS, ainsi que sur les enseignements de l'initiative de « Sécurité Sociale Alimentaire » mis en place à Dieulefit.[1]

Les paniers solidaires de Soli'Gren à Grenoble

Solid'Arles, un point de vente combinant la lutte contre l'exclusion alimentaire et l'aide aux agriculteurs en difficulté

Les Amis du Zeybu de la ville d'Eybens (France) et leur monnaie le « Zeybu Solidaire »

Les Filets Solidaires du CCAS d'Angers

EPISOL: une épicerie solidaire pour tous sur le territoire de Grenoble

L'Epso, épicerie sociale et solidaire à Montpellier

### Définition

La tarification solidaire différenciée, pratiquée dans le cadre de l'aide alimentaire, permet la vente de produits alimentaires, choisis à l'étalage ou livrés dans des paniers, selon des prix qui varient selon des critères sociaux. Dans ces initiatives, on distingue deux types de clients :

- Les **clients bénéficiaires** qui peuvent acheter les produits à des prix inférieurs aux prix du marché.
- Les **clients solidaires** qui achètent les produits à des prix supérieurs aux prix du marché pour compenser (totalement ou en partie) les prix bas proposés aux clients bénéficiaires.

[1] « Dans la Drôme, on expérimente la « Sécu » de l'alimentation », Enzo Dubesset (Reporterre), 11/01/2022

Elle se différencie de la tarification sociale qui propose seulement la vente de produits à prix bas pour les bénéficiaires sans faire participer d'autres consommateurs. La principale motivation de la mise en place de la tarification différenciée est l'inclusion des bénéficiaires de ces aides sociales dans des circuits de vente classiques, pas uniquement utilisés par les personnes précaires.

Ce concept est généralement mis en place par des associations dans le cadre d'épiceries sociales et solidaires ou de ventes de paniers solidaires. Les collectivités utilisent cependant de plus en plus cette pratique en complément ou en remplacement du système de distribution d'aide alimentaire classique.

## Comment ça fonctionne ?

### **Définir les clients bénéficiaires**

Les structures proposant l'aide alimentaire choisissent les publics cibles bénéficiaires de leurs services. Selon leurs moyens, leurs organisations, leurs stocks disponibles de produits et leurs choix politiques, différentes formules sont possibles.

- **Bénéficiaires issus de l'accompagnement social.** Un client bénéficiaire peut-être défini par son parcours dans l'accompagnement social institutionnel. La structure d'accompagnement sociale (Centre Communal d'Action Sociale, associations à mission de service public, CAF...) et la structure de solidarité alimentaire se mettent d'accord sur les caractéristiques du public cible. Les assistants sociaux renvoient ainsi les personnes dans le besoin, souvent éligibles aux minimas sociaux, vers l'aide alimentaire. La structure possède donc une liste de bénéficiaires fournis par les services sociaux. Ce choix permet de toucher largement les habitants les plus fragiles déjà accompagnés par les services sociaux. Ce sont des publics qui ne se mettent pas spontanément en lien avec la structure d'aide. Les personnes accompagnées sont plus régulières dans leur relation avec le service.

- **Bénéficiaires sur justificatif.** La structure peut donner un statut de bénéficiaire à toute personne munie d'un justificatif comme une carte étudiante, un justificatif de chômage... Cette forme permet une facilité d'organisation pour la structure d'aide. Cependant, elle peut être très intrusive dans la vie des bénéficiaires lors de la demande de justificatifs qui peuvent relever de l'intime. Pour les critères sociaux, il peut suffire de présenter un justificatif de quotient familial.

- **Bénéficiaires sans besoin de justification.** Les personnes dans le besoin peuvent aussi elles-mêmes se définir bénéficiaires. Cela peut passer par une demande de « carte d'adhérent bénéficiaire » à la structure, ou de manière plus légère, par la signification lors du paiement de la volonté d'être bénéficiaire. Cela permet de toucher les personnes hors du circuit de l'accompagnement social, ainsi que d'éviter pour les personnes ne le souhaitant pas, de passer par ce circuit.

### **Les variantes de la tarification solidaire différenciée**

- **Tarif fixe.** Premièrement, il y a la possibilité de définir simplement plusieurs tarifs différents (bénéficiaire social, étudiant, plein tarif, tarif solidaire...). Le calcul se fait en pourcentage à la caisse. Par exemple 50% du tarif plein pour les clients bénéficiaires, 120% de ce tarif pour les clients solidaires, c'est-à-dire pour le tarif solidaire...
- **Tarif indexé.** Ces tarifs différenciés peuvent être indexés sur le prix producteur et sur le coût des charges de l'association. L'association Solid'Arles avait mis en place un système de coefficient basé sur ces coûts : 1.01 du prix producteur pour les clients bénéficiaires et 1.38 pour les clients solidaires, correspondant au prix producteur ajouté des coûts de fonctionnements. Cela permet une transparence budgétaire.

- **Tarif via une monnaie alternative.** C'est le mode le plus intéressant de tarification dans le domaine de la solidarité alimentaire. Dans une épicerie ou un réseau d'épicerie, il est possible de créer une monnaie alternative. Pour obtenir cette monnaie, il faut l'échanger avec des euros. Les clients bénéficiaires possèdent un taux de change avantageux par rapport aux clients solidaires. Cela a comme conséquence que tous les clients achètent au même prix de la monnaie alternative les produits dans l'épicerie. Cet anonymat permet d'éviter un sentiment de gêne, voire de honte lors des actes d'achats en public.

### ***Une tarification différenciée, quels prix fixer ?***

Le choix du prix de la vente est crucial pour les clients comme pour la structure. Il existe plusieurs modèles économiques qui peuvent se combiner :

- **Modèle d'indépendance économique.**

Pour établir un prix de base et/ou de référence, il faut s'entendre avec les producteurs locaux ou les grossistes. Pour être solidaire aussi avec ces producteurs, qui ont des petites surfaces et un fort souci de la qualité de leurs productions, il faut inclure une rémunération décente de leur travail. Il faut ensuite fixer des tarifs différenciés autour de prix de référence : plus bas pour les clients bénéficiaires et plus haut pour les clients solidaires. Dans ce modèle sans subvention publique ou privées, les pourcentages de baisse et de hausse des prix sont définis en fonction de l'équilibre général du système de vente et de la proportion entre les différentes catégories de clients. Cela fonctionne pour les épiceries, les libres-services, comme pour les paniers.

Pour les dons alimentaires, seuls les coûts de fonctionnement sont à prendre en compte, alors que les produits vont uniquement à destination des clients bénéficiaires.

Le financement de ce modèle bénéficie du travail bénévole et des emplois d'insertion subventionnés.

- **Modèle construit avec des subventions publiques et/ou privées**

Le tarif choisi peut être diminué s'il y a des subventions de la part des collectivités territoriales ou des financements de fondations et mécènes privés. La subvention permet généralement un co-financement des produits avec les clients bénéficiaires. Les clients solidaires payent un peu plus pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association.

Par exemple, pour un panier acheté 10€ de produits locaux et/ou bios, il peut être revendu 5€ si les subventions permettent d'apporter 5€ par panier. Grâce à la tarification solidaire différenciée, ce même panier peut être vendu à 12€ aux clients solidaires.

### ***Les modules pouvant être mis en place***

- **Adhésion à l'association et carte client**

Les clients peuvent adhérer à l'association et avoir une carte nominale. Cette adhésion et cette carte indiquent la tarification à laquelle ils ont droit. Dans une démarche de lutte contre la stigmatisation, la carte peut juste avoir un numéro, un code barre ou un QR code sécurisé afin de ne pas rappeler le statut précaire des bénéficiaires. Cette carte facilite l'organisation pour les salariés et bénévoles de la structure lors de la vente.

- **Travail bénévole, travail salarié**

Dans les associations de la solidarité alimentaire, une part importante du travail est bénévole. Cependant, le recrutement d'un ou de plusieurs salariés est généralement une source de stabilité importante voire un moteur pour l'association. Le premier salarié doit pouvoir avoir un CDD ou un CDI. Les autres employés peuvent cependant avoir d'autres types de contrats, aidés ou non par l'État tels que les contrats d'insertion ou les contrats de service civique (en privilégiant les contrats de 20h / semaine).

- **Chèques « solidarité »**

La structure peut mettre en place des chèques « solidarité ». Des collectivités ou autres associations peuvent acheter ces chèques à la structure afin de fournir une aide alimentaire à leurs bénéficiaires. Une réflexion est en cours pour que de tels chèques solidaires soient aussi des chèques Alimentation durable.

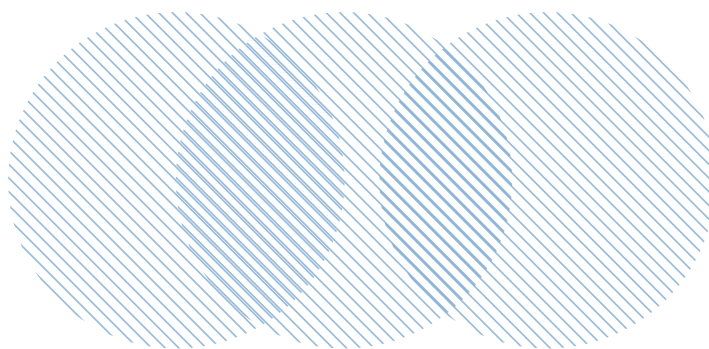
***Une tarification productrice d'autres externalités positives***

La tarification solidaire peut développer d'autres impacts positifs. Elle peut devenir doublement ou triplement solidaire pour l'économie, l'environnement ou la société. Elle peut devenir un outil favorisant la durabilité, l'inclusivité, le développement de l'économie locale, c'est-à-dire servir les principaux piliers de la transition agricole et alimentaire. Elle peut aussi se situer dans une stratégie plus large que le strict besoin alimentaire de personnes en situation de précarité, notamment dans le cadre de démarches d'éducation populaire : formation à la cuisine, à la nutrition, à la gestion de budget, à l'accès aux droits.

### **S'approvisionner localement**

5 des 6 initiatives valorisées s'approvisionnent localement. Les structures porteuses de ces initiatives peuvent être en lien avec des producteurs, souvent des maraichers, pour s'y approvisionner en partie ou en totalité. Les structures peuvent aussi s'appuyer sur le réseau des Jardins de Cocagne. Les producteurs peuvent vendre à la structure avec des tarifs rémunérateurs, avec une remise, ou sous forme de don (notamment lorsqu'il y a des invendus...).

Lorsque l'approvisionnement n'est pas réalisé en totalité en circuit court, les circuits plus classiques sont utilisés pour compléter les stocks, tels que les dons des particuliers, de la grande distribution, des banques alimentaires ou par des achats chez des grossistes.



## La tarification solidaire permet de répondre à différents enjeux

L'aide alimentaire n'est possible que par les dons et les subventions, ce qui peut rendre fragile la pérennité de l'action.



La mise en place de ce mode de tarification permet de faire participer des clients solidaires dans le cadre de leurs achats pour permettre le financement d'actions d'alimentation solidaire. Les structures sont donc moins dépendantes de l'aléa des dons et des subventions.

Les produits proposés dans l'aide alimentaire classique peuvent souvent être des produits de basse qualité, boudés par une majorité des consommateurs



Le concept permet de fournir des aliments de qualité à des publics pas ou peu solvables.

L'aide alimentaire classique se présente comme des distributions gratuites. La gratuité et, surtout, le sentiment d'assistanat sans contreparties sont souvent mal perçus et mal vécus.



Cette tarification permet de faire rentrer le bénéficiaire dans un processus d'achat dans un magasin et lui permet de participer financièrement, même très modestement, mais aussi de participer à la production, à la distribution, voire à la gouvernance de l'association porteuse

Les produits proviennent majoritairement d'une agriculture dite agro-industrielle et d'industries agro-alimentaires.



Grâce à la volonté des producteurs et aux travaux des réseaux tels que Les Jardins de Cocagne, les approvisionnements sont en majorité issus de circuits courts, d'exploitations agricoles de type agroécologique ou biologique, de transformation dans le cadre de filières locales.

## La sécurité sociale de l'alimentation

A Dieulefit, un marché de plein vent utilise aussi une tarification solidaire avec la création d'une caisse pour stocker les marges ou les pertes réalisées entre le tarif solidaire et le tarif dit « accessible ». Cette initiative s'appuie sur le concept de la sécurité sociale de l'alimentation.

Portée par de nombreux acteurs de l'alimentation, la sécurité sociale de l'alimentation développe l'esprit du système de sécurité sociale, mis en place en 1945 par Croizat et Laroque. Grâce à des systèmes de cotisation et/ou à des appuis publics, chaque citoyen mineur ou majeur, se verra affecter d'un budget de 150€ par mois dédié à l'alimentation. L'idée est de mettre sur pied un système dit universel, doté d'instances de gouvernance démocratique. Pour en savoir plus : [www.securite-sociale-alimentation.org](http://www.securite-sociale-alimentation.org)

## Les chèques Alimentation durable

Autre proposition en cours de réflexion, la formule des chèques Alimentation durable permettraient à tous de pouvoir avoir accès à des produits de qualité (à définir, par exemple de proximité, de qualité, bio, durable...) via des magasins conventionnés. De tels chèques seraient accessibles par tout le monde selon un principe de tarification différenciée : au prix d'achat réel pour les consommateurs solvables, à des prix sociaux, voire gratuitement, pour des personnes à faibles revenus. Il s'agit également d'un système universel, de par son ouverture à tous, mais ne bénéficiant d'une aide que pour des publics le nécessitant - la formule a été étudiée pour des publics précaires, notamment pour les nouveaux publics en difficulté comme une partie du public étudiant. Outil de la lutte contre la précarité et pour la qualité, ces chèques peuvent également devenir une forte mesure de politique agricole dans la mesure où elle peut soutenir des producteurs et des produits qui s'efforcent de faire avancer la transition agricole et alimentaire, à savoir la reterritorialisation du système alimentaire et la mutation agroécologique de la production agricole.

## Les bénéfices et externalités positives pour le territoire



Création et renforcement  
du lien social



Amélioration de l'accès à  
l'alimentation



Sensibilisation des  
consommateurs



Amélioration de la santé par  
une alimentation saine



Recherche d'une plus grande  
équité dans les relations

## Analyse des freins et leviers d'action d'après l'échantillon

### **Difficultés et obstacles identifiés par les initiatives**

- Des difficultés ont été rencontrées dans l'approvisionnement et la logistique (mauvaise récolte, pas de camions disponibles...)
- Le manque de soutien politique et de financements sont des freins rencontrés par certaines initiatives. Des projets innovants ont dû être mis sur attente ou arrêtés pour cette raison.
- Le travail des initiatives repose en grande partie sur un travail bénévole, pas toujours professionnel et parfois irrégulier
- Il y a aussi une difficulté pour faire participer les bénéficiaires via un renversement des relations aidants-aidés ou juste dans la participation bénévole des associations pour contribuer à leur fonctionnement et à leur pérennité.

### **Solutions, leviers et facteurs de réussite**

- L'embauche d'un animateur est un levier puissant pour accompagner le travail bénévole. Travail bénévole qui, bien que difficile, est source de moments de fortes convivialités.
- La fermeture de la structure quelques semaines, à des périodes stratégiques, peut permettre de faire diminuer les coûts, de rester dans les budgets annuels et de donner une période de repos aux bénévoles
- Le développement d'une plateforme numérique pour la gestion interne a été un fort levier pour répondre aux difficultés de fonctionnement pour une initiative valorisée.
- Construire une synergie locale, participer à divers événements et se faire connaître via la presse ou les journaux municipaux aident grandement les structures dans leurs actions

## **Bibliographie**

Ramel et al., « Se Nourrir quand on est pauvre. Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité. », *Revue Quart Monde*, n°25, 2014.

Direction Générale de la Cohésion Sociale, « Etude qualitative sur les épiceries sociales et/ou solidaires (concept et fonctionnement) », 2017.